

Association Syndicale Libre du Domaine des Hautes Bruyères

2 rue Féron Boussely, 95130 FRANCONVILLE

<http://hautes.bruyeres.free.fr>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Délibérations

A 20h15, le 30 septembre 2020, s'est ouverte, dans la grande salle du Centre Socio-Culturel de l'Epine Guyon, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Syndicale Libre du Domaine des Hautes Bruyères. En cette période d'épidémie toutes les mesures sanitaires obligatoires et recommandées ont été mises en place.

L'ordre du jour défini sur la convocation a été examiné point par point.

1. Constitution du bureau de l'Assemblée

Président : Emmanuel ELALOUF

Secrétaire : Julie CARAMELLE

Scrutateurs : Pierre BERTAUX

Le président constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée. Sur les 129 propriétaires, 67 sont présents ou dument représentés (19 propriétaires présents et 48 pouvoirs), permettant à l'Assemblée de délibérer valablement sur l'ordre du jour.

Personne ne s'opposant à la constitution du bureau ainsi formé, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que des nouveaux propriétaires sont arrivés depuis notre dernière A. G. et leur souhaite la bienvenue.

2. Rapport d'activité du bureau pour l'exercice 2019

Cette année, personne n'a fait état de problème lié à l'antenne collective. Il a été expliqué, lors de l'assemblée, l'obligation par l'ASL de garantir son état de marche si au moins une personne nécessite son usage.

L'élagage a concerné la deuxième zone ; la troisième est prévue pour 2020.

3. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2019

Une présentation des comptes, disponible sur le site de l'ASL et disponible sur place en version papier, a été commentée par M. Hubert, trésorier.

L'exercice présente un excédent de 689,85 €. Les réserves de l'association au 31/12/2019 s'élevaient à 23 696,46 €, soit environ un an de budget de fonctionnement, ce qui est une pratique recommandée pour les associations comme la nôtre.

Il est précisé à un propriétaire que les dépenses d'EDF concernent l'alimentation de l'antenne collective.

Les comptes de l'exercice 2019 sont approuvés à l'unanimité.

4. Quitus au bureau pour sa gestion 2019

Quitus est donné à l'unanimité au bureau pour sa gestion au cours de l'exercice 2019.

5. Présentation et approbation du budget 2020

La proposition budgétaire présentée reconduit les éléments de charges habituels, revalorisés pour suivre l'évolution du coût de la vie ; Par ailleurs, Il s'agit de budgéter d'éventuelles réparations sur l'antenne collective ainsi que l'installation d'un ralentisseur / de deux bornes de sécurité dans un virage de la rue Féron Boussey (devis 600€, pris sur les réserves). Il faut savoir que la chaussée ainsi que les trottoirs à l'intérieur du domaine ont été rétrocédés, à l'instar des éclairages, mais que l'ASL se mobilise pour apporter des solutions significatives aux propriétaires quand il s'agit de sécurité.

A l'unanimité le budget est approuvé.

6. Approbation de la cotisation 2020

La proposition de porter la cotisation à **175 €** est adoptée par 65 voix pour ou abstention, et 2 voix contre.

Les propriétaires devront s'acquitter du paiement de leur cotisation avant le **31 Octobre 2020**. Le bureau de l'ASL s'excuse pour ce court délai et compte sur la compréhension des membres en ce contexte sanitaire et social particulier.

7. Questions diverses

Concernant l'entretien des espaces verts, un membre de l'assemblée signale deux arbres morts à abattre lors du prochain élagage (au niveau du 15 chemin du Ru d'Avril). Un autre précise que 2 pins situés sur la futaie vers le passage à niveau ne sont jamais taillés et atteignent des hauteurs gigantesques. Cette zone sera justement élaguée cette année mais l'étêtage n'est sûrement pas

envisageable. Le bureau rappelle que les arbres du côté du bois des Eboulures sont en dehors du domaine et de ce fait ne rentrent pas dans le planning d'élagage.

Par rapport à l'entretien des jardins et en particulier des haies, l'assemblée évoque l'effort collectif qui est demandé à tous les résidents pour maintenir l'esthétisme du domaine. En effet certains jardins et certaines clôtures se dégradent et il est important de préserver une harmonie sympathique dans le domaine.

Un propriétaire demande quelles sont ses possibilités afin de procéder au changement de son balcon. Le bureau confirme qu'il est envisageable de choisir un balcon en aluminium qui respecterait tout de même l'identité du domaine.

Un membre présent demande s'il serait possible d'installer un panneau de sensibilisation ainsi qu'un distributeur de sacs afin de tenter de diminuer le nombre d'excréments canins sur la futaie. Le bureau lui suggère de porter sa requête au prochain conseil de quartier.

Un autre membre souhaiterait savoir s'il est seul à constater des fissures dans sa maison. En effet les murs de nos habitations souffrent de la sécheresse...

Le Président rappelle l'existence des conseils de Quartier et invite les propriétaires à y prendre part.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été examinés, le président lève la séance à 21h30.

le président
E. Elalouf

la secrétaire
J. Caramelle

le scrutateur
P. Bertaux